Dieu protège la France!

Jeudi 1er juillet - SAINTE ELEONORE

MERCREDI 30 JUIN 1909

La journée

La Chambre, après avoir modifié quei-ques points de son règlement, s'est oc-cupée de la convention avec les Messa-geries maritimes.

Les ministres ont consacré un Con-seil de Caldinet à l'examen de la question des inscrits maritimes.

des inscrits maritimes.

M. Ditte va être prié de rendre au plus tôt la sentence arbitrale.

La grève des insorits maritimes conti-nue à Marseille. Plusieurs incidents se sont produits.

Les journaux commentent la nomina-tion de la Commission du budget, à peu près unanimement opposée aux proposi-tions de nouveaux impêts.

L' « Officiel » public en 200 pages la liste des comptes de Caisses d'épargne tui serent atteints le 1" janvier 1910 par a prescription.

ETRANGER. — La Porte adresse une nouvelle circulaire aux puissances sur la question crétoise. — Cent douze suffragettes ont été arrêtées à Londres après une démonstration devant le Parlement.

Tremblements de terre du Midi

a ne sanrions assez recommander à la athie et à la générosité de nos lecteurs aroisses du Midi si cruellement éprou-par le récent tremblement de terre. il le bilan exact des désastres touchant lines religieux

di le bilan exact des désastres fouchant dinces religieux :
ises écreulées : Saint-Cannat, Lambesc, les, Vauvenarques, La Barben, Vernègues, lemmagées gravement : Saint-Laurent-de-Mellemort, Saint-Canndet, Pélissanne, ler, Puyricard, Aurons, La Roque, is les presbytères attenants cont aussitis, Les curés couchent sous les tentes, utle se éclèbre dans des bergeries, des es ou en plein air.

souscriptions sont reques chez le tréso-

Les souscriptions sont reques chez le trése tier du Comité diocésain. M. Charpin, cour Mirabeau, 16, Aix-en-Provence.

MALADES DE LOURDES

as sousception est doveres pour au Peieri as pauves, des pauves donnent au Peieri et ils sont ordinairement près de 1000, et foi est fréquennent récompensée par des fosos éclataires. Espérons qu'elles seront inombreuses cette année. Les riches qui ne rront pas alter à Lourdes tiendront à être desentés par un pauve malade, peut-être un miracle.

Tout souscripteur de 50 francs recevra une petite image indiquant les intentions du Pèleriage et le nom du maisde désigné par le Conité et dont il paye le voyage. Une autre image area envoyée au maiade qui priera aux intentions du bienfaiteur.

Prière d'adresser les offrances au gangle

Revue des Bulletins paroissiaux

Le numéro de juin qui vient de paraître donne une série d'articles à reproduire sur les vacances, les fêtes de la Sainte Vierge, tes moissors, II a aussi des notes sur les Bulletins paroissiaux et les œuvres sociales à la campiagne, une causerie du vieux bulletiniste, un petit courrier qui donne des réponses pratiques.

Cette revue est mensuelle. Abonnement 2 francs par an; le numéro, 0 12. 15. Un numéro spécimen est envoyé grafuitement sur demande. 5, rue Bayard, Paris, VIII.

LILLE .- 15, rue d'Anglelerre Cologne

C'est l'antique métropole rhénane qui era, cette année, le théâtre de la grande manifestation internationale en l'hon-neur de la Sainte Eucharistie.

neur de la Sainte Eucharistie.

Quel chemin parcouru depuis le jour
où, comme le raconte Mgr Baunard,
« une sainte personne, qui doit rester
inconnue, vint confier à Mgr de Ségur
l'idée qu'elle avait conçue ou reçue
d'En-Haut, de promouvoir de grands
Congrès internationaux, réunis successivement dans les différents Etats euromêtres rour y traiter durant plusieurs sivement dans les différents Etats euro-péens, pour y traiter, durant plusieurs, jours de suite, dans de solennelles séances d'études et de prière, les sujets de piété et de pratique convergeant tous au culte du Très Saint Sacrement (1) »! On le voit, comme pour l'institution de la Fête-Dieu, l'idée de ces solennelles assisse supharistiques corma dans l'Ama

assises encharistiques germa dans l'âme sainte d'une humble servante de Dieu La moderne Julienne de Cornillon voulut, comme l'autre, une fois le projet lancé, se renfermer dans le silence et l'ombre d'une cellule, qui, plus discrète que celle de la recluse liégeoise, n'a pas même livré le nom de cette nouvelle ini-

istrice d'une grande œuvre.

Mgr de Ségur accueillit cette pensée comme les saints accueillent tout ce qui vient du ciel. Il fit les premières émarches, reçut de nombreuses et autes adhésions. Mais il était déjà miné par la maladie qui devait bientôt l'em-porter. Des difficultés et des obstacles

porter. Des difficultés et des obstacles surgirent, et le projet allait peut-être sombrer dans le néant des belles illusions avortées, quand il fut présenté à M. Vrau, celui qu'on nommait déjà, tout bas, le « saint de Lille ».
C'était le succès assuré. L'archevêque nommé de Cambrai, Mgr Duquesnay, s'èprit de cette grande pensée. M. Vrau, accompagné du P. Pieard et du marquis de Damas, alla l'exposer au Saint-Père qui, par un Bref en forme, loua et recommanda le prochain Congrès.
Celui-ci s'ouvrit à Lille le 28 juin 1881 t

Celui-ci s'ouvrit à Lille le 28 juin 1881 :

Celui-ci s'ouvrit à Lille le 28 juin 1881; ce fut plus qu'un succès, ce fut un triomphe digne de ceux qui suivirent. « C'était l'ère des Congrès eucharistiques qui venait de s'ouvrir pour ne plus se fermer », dit encore Mgr Baunard. Mgr de Ségur n'avait-il pas écrit au Pape, octobre 1880 : « Ce bienfait, nous voudrons le procurer ensuite aux nous voudrions le procurer ensuite aux catholiques si fervents d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, à ceux de la Suisse, de la Haute-Italie, de l'Espagne, et plus encore de l'Amérique et du Ca-nada. »

Si hardi qu'il fût, ce vœu suprême du saint prélat est en magnifique voie de réalisation.

réalisation.
Un Comité permanent des Congrès eucharistiques fut nommé, dont le premier
président fut un des chantres les plus
suaves de l'Eucharistie, Mgr de la Bouillerie. Un an après celui de Lille s'ouvrait à Avignon le second Congrès. Puis
ce furent successivement ceux de Liége
en 1883, de Fribourg en 1885, de Toulouse en 1886, de Paris en 1888, d'Anvers
en 1890, de Jérusalem en 1893, de Reims
en 1894, de Bruxelles en 1896, de Parayle-Monial en 1897, de Lourdes en 1899. en 1894, de Bruxelles en 1896, de Peray-le-Moniel en 1897, de Lourdes en 1898, d'Angers en 1901, de Namur en 1903, d'Angoulême en 1904, de Rome en 1905, de Tournai en 1906, de Metz en 1907, de Londres en 1908 : tout un zodiaque sacré parcouru, comme de signe en signe, par le soleil des âmes. Et voici qu'en attendant le Canada qui

a retenu son tour pour 1910, l'Allemagne catholique ouvre ses portes à cette mon-diale procession eucharistique et prépare à Cologne un splendide reposoir de foi et d'amour. Il n'y a point de frontières pour l'art,

a-t-on dit, ni pour les sciences, ni pour la charité, ni pour tout ce qui constitue le patrimoine commun de l'humanité. Pourquoi y en aurait-il pour le Dien eucharistique, trésor infini de grâces, de réconfort, de consolation

tant d'hommes de tous pays sous les

ARMEDI TO THELLEY TO

tant d'hommes de tous pays sous les rayons du soleil eucharistique qui luit pour tout le monde.

Aucun patriotisme n'y abdiquera. Le catholicisme n'est-il pas, d'ailleurs, le plus énergique principe conservateur des nationalités? Mais il est bon que de temps en temps il soit donné au monde civilisé une grande leçon de fraternité humaine qui adoucisse et fasse oublier un instant l'àpre rivalité des peuples. Et ce salutaire spectacle n'est peuples. Et ce salutaire spectacle n'est possible que s'il est présidé par le Père

possible que s'il est présidé par le Père du genre humain.

Et le Père sera là, par le légat du Pape, représentant le vice-Dieu sur terre. Ces assemblées de toutes langues et de toutes tribus auront présentes en leur sein la pensée, l'autorité et la bénédiction de Celui qui fut l'arbitre de la paix du monde durant les siècles chrétiens, et dont le nom et le prestige manquent si malheureusement aux tribunaux de la paix que les nations modernes ont tant de pelne à établir et à faire fonctionner efficacement.

Voilà pousquoi, comme à Londres l'audernier, comme à Montréal l'an prochain, on verra affluer à Cologne, le 3 août, une nombreuse élite de toutes les nations.

nations.

D'ores et déjà le nombre des adhérents dépasse le chiffre de 8000 qu'atteignit le Congrès de Londres. Deux trains sont organisés au départ de Paris par la sec-tion française du bureau international permanent. La Jeunesse catholique aura aussi deux trains. Les dames et les diffé-

aussi deux trains. Les dames et les différentes Ligues prendront part à ces pieuses excursions, dont la Croix public régulièrement les détails d'organisation.

La Cologne catholique est éminemment attirante par ses pieux monuments et par ses merveilles artistiques. Les ceuvres du féminisme chrétien y sont admirables et intéressantes à étudier. Les sociologues et directeurs d'œuvres sociales pourront aussi tirer d'utiles leçons, en profitant des loisirs du Congrès pour visiter les centres industriels de la vallée rhénane où s'épanouissent tous les types de l'organisation ouvrière des catholiques, allemands. Enfin, les charmes des bords du Rhin sout condus, et les pieux excursionnistes pourront les et les pieux excursionnistes pourront les contempler.

Mais ces attractions et tant d'autres qu'il serait trop long de citer sont peu de chose auprès des attraits surnaturels de ces grandes fêtes eucharistiques et des réunions d'études et de prière qui les

entoureront.

La différence des langues ne sera pas une difficulté, car il est décidé qu'il y aura quatre sections distinctes, en anglais, en allemand, en italien et en fran-

Cyri,

Chacun dans sa langue, comme la la Pentecôte, dira et entendra dire les « grandes choses de Dieu ».

Puis, tous réunis en des cérémonies incomparables, ils les rediront dans la langue universelle de l'Eglise.

Et les voûtes prodigieuses de l'immense cathédrale de Cologne, et les rues de la grande cité catholique, toutes pavoisées aux couleurs eucharistiques, retentiront d'un Lauda Sion comme on n'en entendit jamais aux Marches germaniques ; et le Rhin fressaillira, comme jadis le Jourdain, sous le souffle de la gloire de Dieu passant sur l'émeraude frissonnante de ses eaux. Crri,

Nous commencerons demain, dans notre édition à pages, la publication du mémoire introductif de la cause de béatification du grand pape Pie IX, par Mgr Cani.

Nous rappelons qu'il suffit d'envoyer 2 fr. 50 pour recevoir cette édition pendant les mois de juillet et d'août et s'assurer ainsi la possession de ce précieux et très intéressant document.

L'épiscopat français

et la déclaration du cardinal Andrieu

Politicita paroissiaux et les ceuvres sociales à la campique, un petit courrier qui donne des céponaes pratiques.

Gette revue est mensuelle. Abonnement l'arnoss par an; le numéro, 0 £. 15. Un unméro spécimen est envoyé gratuitement sur demande. 5, rue Bayard, Paris, VIII.

Semmaire du numéro du 1 juillet (Edition complète)

Le Pelerin ?

Semmaire du numéro du 1 juillet (Edition complète)

Le Remaine 2 Des ruines. — Chemin de fer de montage. — En crète. — Souverains en voyage. — Nos enfants. — Promenade à travers le monde des nouvelles, avec une illustration de Lemot.

Tenna: Le capitaine Rex. par R. Dugue et G. Ainsi serons-nous en cette fête du Pain de vie tendu à tous par le Père des monde des nouvelles, avec une illustration de Carrier. — Les fils d'alphonae XIII (2 photographies). — Endouard VII au collège Wellington. — L'empereur d'Autriche. — Les pavillous des puissances à La Canée. — Viadue de Sitter. — Après le trembiement de terre de Provence (dessin de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Leutures de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de de Damblans). — Simple fiable (page par Lemot).

Menure de la semaine : Leur morale de sitter. — Après de l'Académe française). — Le de dessinate de par le page par Lemot).

Menure de la semaine : Leur morale de sitter. — Après de l'academe française). — Le de page de l'eur de page de l'eur de page de l'eur de page de l'eur de l'eur de page de l'eur de l'eur

Gazette

Le bon goût de M. Nathan

Paris a accueilli M. Nathan avec sa courioisie traditionnelle. Le maire de Rome nous devait bien en échange quelque politeses. Or, le Matin lui prête des déclarations parfaitement injurieuses pour la France catholique.

Qu'il constate le « progrès laïque de la race latine », libre à lui. Mais qu'il oppose la Sorbonne patriote d'aujourd'hui a la « Sorbonne patriote d'aujourd'hui a la sorbonne d'aujour la patriote, n'est-ce pas e le tolèrera. La France est un bloc, auquel n'appartiennent pas seulement vos amis du « bloc », Monsieur Nathan. Il y a de ces choses, d'ailleurs, qui dépassent l'intelligence d'un juit francaiscon.

Mais que dire du journal qui hospitalise

Mais que dire du journal qui hospitalise de telles insanités!

Les noms importent peu.
Disons seniement qu'il s'agit d'un artiste graveur, ancien grand prix de Rome, qui plaide à Paris en divorce contre sa femme, ille d'un géographe connu, et cela après neuf ans de mariage légal, lequel mariage lut précédé de douze années d' « union libre ».

libre ».

L' «union libre » fut bénie, en 1889, par
le père de la dame, lequel prononça, à cette
occasion, un discours dont l'avocat du mari
à donné lecture aux juges. En voici un
passage:

Hélas I trois fois hélas I tout cela finit

Les processions sont interdites...

A Alençon les processions sont depuis trois ans interdites par la préfecture. Or, les deux dimanches de la Fête-Dieu et de l'Octave, plus de 4000 personnes se sont rendues successivement en cortège sur les parvis des trois églises; d'un seul cœur, elles y ont chanté le Tantum ergo pour se courber ensuite sous la bénédiction du Saint Sacrement.

Les processions sont interdites, mais quand on veut.....

La douzième Commission des pétitions était saisie tout récemment de la réclamation de M. Plion, de Mantes (Seine-et-Oise), protestant contre le refus opposé à une demande faite par lui en vue de l'acquisition d'une charge de grefler.

M. Groussau, rapporteur, résume ainsi l'affaire:

tion de M. Plion, de Mantes (Seine-et-Oise), protestant contre le refus opposé à une demande faite par lui en vue de l'acquisition d'une charge de grefiler.

M. Groussau, rapporteur, résume ainsi l'affaire:

M. Plion, dans sa pétition, expose d'une manière très précise les faits qui servent de base à sa plainte.

Le 16 octobre 1907, après avoir traité avec le titulaire de la charge de grefiler au tribunal civil de Mantes (Seine-et-Oise), il avait déposé son dossier au Parquet, du procureur de la République, Le 4 décembre suivant, il était avisé que le ministre de la Justice refusait de l'agréer et de fe nommer grefiler.

Peu de temps après, apprenant officieusement que ce refus provenait des renseignements politiques demandés par le Parquet du procureur à la sous-préfecture de Mantes, M. Plion protesta auprès de M. le ministre de la Justice et sollicita une enquête; il n'obtint aucune réponse.

D'après le pétitionnaire, qui insiste sur le grave préjudice que lui cause la mesure d'exception puise à son égar l, l'unique grief qui aurait fait rejeter sa demande serait éclui-ci: « A 17 ou 18 aus, il aurait fait partie d'un cercle catholique, »

Si le refus d'agréement du gouvernement s'est inspiré d'un pareil motif, la protestation de M. Plion est certainement fondée.

D'une part, aux termes de l'article 91 de la loi du 28 avril 1816, les greffiers peuvent présenter à l'agrément du gouvernement des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois.

D'une part, la Déclaration des Droits de Thomme et du citoyen, du 26 août 1789, prochame, non seulement que « nni ne doit étre inquiété pour ses opinions, même religieuses » (art. 10), mais que « tous les vitoyens, étant égaux aux yeux de la loi, sont également damissibles à toutes dignités, places et emplois publies, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et leurs talents » (art. 6).

Il n'est pas besoin de disserter sur le principe de l'égalité civile pour conclure que, dans les circonstances indiquées, par le pét

CAISSES D'ÉPARGNE

Comptes abandonnés

L'Officiel publie en 206 pages la liste des comptes abandonnés des Caisses d'épargne, c'est-à-dire sur lesquels il n'a

XX ANNEE - N. 6846 - JEUDI 1" JUILLET 1909

été fait aucune opération de versement ni de remboursement depuis 1879.

Ces dépôts, qu' sont abandonnés depuis cette époque, s'ils ne sont pas retirés du 4" juillet au 31 décembre, prochain, seront, le 1" janvier 1910, atteints par la prescription. Les ayants-droit devront, en conséquence, faire, pendant le délai de six mois qu' leur est imparti, toutes diligences nécessaires pour prévenir l'application définitive de la prescription et conserver la propriété de leurs fonds.

La liste de l'Officiet comprend 18 403 comptes abandomés dans 431 Caisses d'épargne ; leur montant s'élève à 664 909 fr. 20, ce qui représente une moyenne par compte de 36 fr. 13. 17 580 autres comptes, soit 48,86 % du nombre total des comptes abandonnés, étant au-dessous de 5 francs, sont exceptés de la publi-

ration. Le montant de ces derniers est de 40 786 fr. 16 et représente une moyenne par compte de 2 fr. 32. Le nombre total des comptes abandonnés dans 557 Caisses dépargne est de 35 983 et leur montant s'élève à 705 695 fr. 36. Enfin, 58 inscriptions, représentant 820 francs de rentes de divers types, laissés en dépôt aux Caisses, appartenaient aux titulaires de plusieurs de ces comptes.

Au 31 décembre de l'année 1879, pendant laquelle a eu lieu la dernière opération qui a fait courir le délai de trente ans pour les comptes abandonnés publiés cidessous, il existait 3 507 711 livrets en circulation avec un solde dù aux déposants de 1 154 545 700 fr. 71. H a donc, pan rapport à ces chiffres, été abandonné plus de 10 livrets sur 1 000 et 61 centimes na 1 000 francs.

ROUBAIX. - 35, rue du Veil-Al

TOURCOING. - 85, rue des Ur

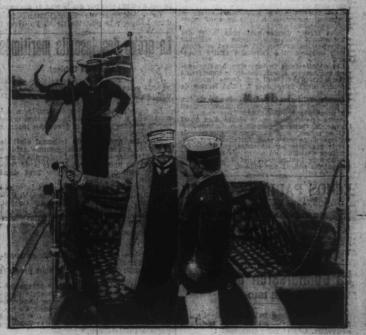
La crise intérieure en Allemagne

L'Agence Havas publie la note suivante : La situation intérieure d'Allemagna reste toujours aussi peu claire. On ne sait pas encore les intentions de la nouvella majorité, quant aux impôts de remplacement à trouver.

Les journaux conservateurs et ceux du

présent, qui voulait qu'un chanceller ne partit qu'après s'être trouvé en désacord avec le souverain et non avec le Parlement. Cette concession au parlementarisme est des plus dangereuses, estime la Deutsche Tages Zeitung.

Différents journaux ont, d'affileurs trouvé une formule pour caractériser l'internatuel du prince de Buleov, Celui-ci, sebon eux, n'est plus que le porte-parois impersonnel en quelque sorte, du Conseil fédéral « et les décisions ultérieures du Reichstag ne le regarderont plus personnellement; elles ne s'adresseront plus



Le prince de Bülow dans le canot du yacht impérial « Hohenzollern ». causant à l'amiral Von Muller

L'égalité devant la loi Le canot se dirige vers le « Hohenzollern », où M. de Bûlow va présenter sa démission à l'empereur, par suite de l'échec subi au Reichstag par le chancelier pour le projet de nouveaux impôts. On sait que Guillaume II a refusé d'accepter la démission du chancelier, La situation n'en reste cependant pas moins grave.

cenfre parlent bien de concessions que leurs partis sont prêts à faire, mais lesquelles?

Le prince de Bülow a, en tout cas, conféré longuement avec le baron von Richthofen, l'un des leaders conservateurs.

On observe encore le silence sur les résultats de cet enfretien.

Les journaux de dioite et de gauche continuent à se reprocher mutuellement, avec arguments à l'appui, le départ du chancelier. Les conservateurs proclament avec, selon l'expression du Berliner Tageblatt, « des larmes de crocodile », que la vetraite du prince de Bülow les navre, et qu'ils ne l'ont jamais désirée. L'organe des agrariens, la Deutsche Tages Zeitung, regrette que le prince de Bülow rompe la tradition monarchique suivie... jusqu'à

qu'aux gouvernements confédérés ». C'est, du moins, ce qu'écrit ce soir la National Zettung.

La Post critique amèrement cet état de choses. Nous n'avons plus de gouvernament, écrit-elle; la nation ne sait plus de quel côté elle doit se ranger.

Les journaux libéraux continuent d'ails leurs avec les socialistes à demander la dissolution.

Les nationaux-libéraux affirment a nou-veau dans leurs organes officiels qu'ils veulent laisser à la nouvelle majorité l'en-tière responsabilité de la réforme finan-cière, puisqu'elle a repoussé l'impôt sua les successions.

L'incertitude prolongée de la situation

Il est vraiment surprenant qu'en l'an de grace 1909 le mois de juin offre une res-semblance remarquable avec un mois de décembre quelconque. Aussi s'en étonne-t-on, et je trouve tout naturel qu'on s'en

étonne.

Mais il n'est pas moins surprenant qu'en Mais il n'est pas moins surprenant qu'en la même an de grâce 1909 la Commission du budget soit nommée précisément le 29 juin quand la loi vêut que le 30 juin le budget soit volé par les deux Chambres.

Gependant nul ne semble s'en étonner, et je ne trouve pas cela naturel.

Je crois que c'est la première fois qu'un pareil phénomène s'offre à la vue des contibuables français, et leur inpassibilité est

tribuables français, et leur impassibilité est aussi étrange que le phénomène est surpre-nant.

On trouve pourtant des explications a cette impassibilité; nous avons été si bien cette impassibilité; nous avons été si bien menés en France, de surprises en surprises, que maintenant nous nous attendons à tout.

La Commission du budget ne pouvait pas être nommée avant que le budget fût déposé. Or, il l'a été dans la dernière quinzaine de juin, monstre informe, à base d'emprunts coûteux et d'impôts injustes. A peine le public en a-t-il témbigné quelque étonnement : c'est un projet Caillaux, a-t-il dit, done rien d'anormal à ce qu'il soit monstrueux.

La Commission nommée hier lui est unanimement hostile.

Choses surprenantes Le public ne s'en réjouit même pas, car il s'attend à le voir voté quand même pas la Commission, et adopté finalement pas

il s'attend à le voir voté quand même par la Commission, et adopté finalement par les deux Chambres, dans la nuit de la Saint-Sylvestre.

Les quatre milliards de dépenses atteints dans le dernier budget vont se trouver singulièrement dépassés; et les projets d'emprunts et d'impôts nouveaux de M. Caillaux ne sont pas si fous qu'ils en ont l'air, car. quand la dépense est faite, il faut bien la payer, et ce sont les commissaires qui se leurrent et qui leurrent le pays d'illusions, s'ils s'imaginent pouvoir faire des dépenses exorbitantes sans imposer aux contribuables d'exhorbitantes charges.

charges.

Gertes, il se passe au mois de juin de l'an 1909 des choses bien surprenantes, mais vous verrez que les mois suivants nous en réservent d'encore plus fantas-

nous en réservent denore plus lanca-tiques.

Ah! Messieurs du radicalisme et de l'opportunisme, qui trouvez tout simple que nos évêques aillent en prison, prencz garde... vous trouverez peut-être moins simple et moins normal que vos biens se dispersent et que vos poches se vident. Et c'est vers cela que vous marchez prande vitesse.

J. B.

Semaine sociale de Bordeaux

33 évêques ont envoyé leurs encouragen aux organisateurs. Des universités, des lieux scientifiques, des groupes de toutes ses et de toutes régions, les adhésions are nombreuses.